



ORDE DE SOUSCRIPTION pouvons nous le dénoncé

Par **bensaid**, le **27/07/2009** à **12:01**

Nous avons commandé un ordre de souscription dans un n° spécial "La revue politique et parlementaire" un publi rédactionnel en Octobre 08, en Décembre 08 notre client nous demande une annulation pour cette souscription (faite par mail en Décembre 08, ils ont une baisse de budget), nous nous retrouvons en tant qu'intermédiaire à réglé seule cette facture, depuis aucunes nouvelles. En Juin 09 la revue se manifeste seulement!! pour nous demander les typons et nous réclame dans la foulé le règlement de cet ordre d'insertion dont on nous à donner aucune date de parution!!

Il s'avère qu'un astérix en minuscule, indique que nous n'avons pas la possibilité d'annuler?! Nous avons essayé de trouver un arrangement, (autre client, règlement en plusieurs fois) après une parution qui concerne un de nos clients bien sur!! la réponse est qu'il veulent un règlement concernant la prochaine parution qui n'a pas de date et dont nous n'aurons pas de clients à présenter.

Ma question: ont-ils le droit d'agir en toute impunité de cette façon et d'exiger un règlement pour un travail non fourni?

Vous en remerciant

Cordialement